

## INFORMATION CONCERNANT LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRE 2020-2021

Pour déterminer le montant de la cotisation annuelle des membres, le Comité d'audit - formé de membres du Conseil d'administration - fait une analyse exhaustive et rigoureuse de plusieurs paramètres et projections considérant qu'il s'agit d'un pro forma budgétaire d'une année financière subséquente (2020-2021).

### Paramètres et projections

#### 1. Ensemble des dépenses en respectant le cadre du Plan ING2020 et Vision2025

- a. Maintien des opérations normales et amélioration continue de nos façons de faire en lien avec la protection du public (ajout de ressources, investissements technologiques, etc.).
- b. Activités ou investissements non récurrents nécessitant des sommes supplémentaires pour implanter un projet ponctuel en lien avec la protection du public.

#### 2. Tendances et variations d'indices externes

- a. Indexation au coût de la vie des produits et des services
- b. Évolution du marché du travail et rémunération compétitive pour attirer et faire progresser les ressources de l'organisation

#### 3. Projections des sources de revenus de l'Ordre

- a. 75 % des revenus s'appuient sur la cotisation annuelle des membres. Nos hypothèses de l'évolution du membership tiennent compte du lancement du programme du CPI en remplacement du programme Juniorat et de la moyenne historique des nouvelles inscriptions, du transfert à Ingénieur, la retraite et les départs.
- b. 25 % des revenus sont non récurrents et, sans être à haut risque, peuvent varier d'une année à l'autre.

#### 4. Équilibre acceptable et gestion du risque financier entre les dépenses et les revenus ainsi que les besoins futurs de l'organisation

- a. Recalibrage annuel des scénarios financiers selon les résultats afin d'assurer une pérennité financière et une progression modérée qui évite les contrecoups (chocs) sur la cotisation annuelle.
- b. Maintien d'un fonds des liquidités acceptable selon les bonnes pratiques de gouvernance (seuil de tolérance) permettant, au besoin, une ponction afin de répondre à des besoins financiers urgents tout en assurant un recouvrement

## Consultation sur le montant de la cotisation annuelle | AGA 2019

### Prévisions budgétaires 2020-2021

	<u>PRODUITS</u>	<u>CHARGES</u>	<u>COÛT NET DES ACTIVITÉS</u>
Budget 2019-2020:	6 423 384 \$	34 505 081 \$	28 081 697 \$
Variation des coûts et des revenus 2020-2021 par rapport à l'année 2019-2020	128 468 \$	(572 145) \$	(700 613) \$
	<u>6 551 852 \$</u>	<u>33 932 936 \$</u>	<u>27 381 084 \$</u>
<u>Montant total pro forma 2020-2021</u>			27 974 050 \$
<b>REVENUS DE COTISATION (440\$ régulier, 146\$ retraité et contribution spéciale 15,15\$ par membre)</b>			<b>592 966 \$</b>
<b>SURPLUS BUDGÉTÉ</b>		<b>373 171 \$</b>	
Rémunération du président et des administrateurs élus prévue: (montant inclus dans les charges du Conseil d'administration)	président	225 828 \$	
	administrateurs	147 343 \$	

## Consultation sur le montant de la cotisation annuelle | AGA 2019

### Budget 2019-2020

<u>ACTIVITÉS</u>	<u>PRODUITS</u>	<u>CHARGES</u>	<u>COÛT NET DES ACTIVITÉS</u>
Normes d'équivalence, permis et autres accréditations;	1 275 000 \$	4 226 117 \$	2 951 117 \$
Autres conditions et modalités de délivrance des permis	1 291 250 \$	2 263 712 \$	972 462 \$
Assurance de la responsabilité professionnelle	- \$	16 157 \$	16 157 \$
Comité de la formation	- \$	19 897 \$	19 897 \$
Inspection professionnelle	- \$	8 519 622 \$	8 519 622 \$
Normes professionnelles et soutien à l'exercice de la profession	- \$	52 811 \$	52 811 \$
Formation continue	848 219 \$	2 255 662 \$	1 407 443 \$
Bureau du syndic	400 000 \$	6 295 079 \$	5 895 079 \$
Conciliation et arbitrage des comptes	- \$	4 996 \$	4 996 \$
Comité de révision	- \$	24 264 \$	24 264 \$
Conseil de discipline	- \$	320 433 \$	320 433 \$
Exercice illégal et usurpation de titre réservé	100 000 \$	1 501 083 \$	1 401 083 \$
Conseil d'administration, comité exécutif et assemblée générale annuelle	- \$	1 642 881 \$	1 642 881 \$
Communications	1 451 215 \$	5 452 871 \$	4 001 656 \$
Services aux membres	637 700 \$	1 420 711 \$	783 011 \$
Contribution au Conseil interprofessionnel du Québec	- \$	94 203 \$	94 203 \$
Autres revenus et charges	420 000 \$	394 582 \$	(25 418) \$
	<b>6 423 384 \$</b>	<b>34 505 081 \$</b>	<b>28 081 697 \$</b>
REVENUS DE COTISATION ANNUELLE (430\$ régulier et 143\$ retraité)			25 591 560 \$
REVENUS DE COTISATION SPÉCIALE (15,15\$ par membre)			956 632 \$
			<b>(1 533 505) \$</b>

Rémunération du président et des administrateurs prévue:

346 847 \$

222 557 \$

124 290 \$